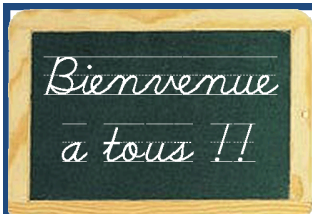




Réunion du 26 avril 2016

COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT DRO L'INFORMATION DE VOS ELUS.



L'ÉQUIPE CFDT DE LA DR OUEST SOUHAITE LA BIENVENUE AUX COLLABORATEURS DU GROUPE DE CAEN

Information : la bascule a résilié toutes les inscriptions aux informations syndicales.

Pour les recevoir à nouveau inscrivez-vous sur:

Mon Espace RH—Communication Syndicale—Cfdt—Descendez en milieu de page —Saisissez votre identifiant annuel—Cliquez sur inscription. C'est fait ! Vous recevrez un mail de confirmation.

Effectifs DRO 31/12/2015 = 1986,60 (Equivalent Temps Plein)

Maine Anjou : 235	Ouest Armor : 232	Nantes : 322	Rennes : 345	Orléans : 241	Tours : 291
Bretagne Entreprises : 64	Pays de Loire Entreprises : 61	Région Centre Entreprise : 31	DR : 164,6		

ACCORD HANDICAP

Le Correspondant Mission Handicap nous a présenté le bilan de l'Accord 2012-2015 ainsi que le nouvel Accord 2016-2019.

Sans s'attacher à de la pure statistique, **les élus Cfdt** remarquent les efforts et les actions menés tant sur le recrutement que sur le développement des unités bénéficiaires et ce, dans un contexte difficile.

Néanmoins, nous déplorons que :

- le taux d'emploi régresse et que la DRO soit passée en dessous de BDDF pour cette dernière année,
- le recrutement soit ralenti par le niveau d'embauche recherché (BAC+3 mini),
- les partenariats ne soient pas plus nombreux dans l'Ouest.

En conséquence, nous avons rendu un avis défavorable sur le bilan 2015.

Le **nouvel accord 2016-2019** laisse entrevoir de belles avancées et donc de belles perspectives. Nous espérons que la DR Ouest continuera activement ses actions.



TRAVAUX P2R / PARC / NEW CAF

Les élus Cfdt ne peuvent que constater et regretter que les m2 sont comptés !

Nous regrettons également le maintien de moquettes, source d'allergie et d'inconfort pour les collaborateurs ...

Le déploiement de mobiliers spécifiques aux Open Space, devant permettre une bonne absorption du bruit, nous a été confirmé. Nous ne pouvons qu'attendre et voir à l'utilisation.

Les élus Cfdt vous demandent de **faire remonter les nuisances rencontrées** à vos managers ainsi qu'à vos élus et au Service de Santé au Travail. C'est ensemble que nous améliorerons vos conditions de travail !

Ne pas jeter sur la voie publique

BON A SAVOIR

Évaluations professionnelles : nous avons eu un certain nombre de remontées de mécontentement au sujet d'évaluations ne reflétant pas l'entretien et n'étant plus modifiables !

Après le RDV avec votre manager, il doit le retranscrire dans MyDev. Il a la possibilité, **avant de le valider**, de l'enregistrer et de vous l'envoyer en PDF . Cette bonne pratique pourrait éviter certaines déconvenues !

CP avec du Pro : non éligible au programme Ambition Pro, vous ne le serez toujours pas si vous prenez un poste de CAP ou de DIA ensuite ! Ainsi ,la DR a demandé à My Campus Nantes de bâtir un module de formation allégé spécifiquement dédié aux CP avec Pro . Belle initiative !

Quizz Sécurité : **OUI**, le taux de participation et le taux de bonnes réponses sont susceptibles de déclencher un PSF... **MAIS** pas que... Heureusement !

Nuisance sonore : vous travaillez en Open Space et êtes gênés par le bruit. Il est tout a fait possible de commander un casque via ODEON après accord de votre N+1. Petit bémol, c'est en rupture de stock depuis le début d'année ... les élus Cfdt se demandent s'il n'y aurait pas des problèmes d'aménagement de ces espaces de travail ?

Sinistres CARDIF : il n'y aurait pas de sujet et il existerait une procédure d'escalade... Le saviez-vous ?

Promotions : comme pour les DIA, la DR confirme son engagement du niveau cadre pour les Conseillers Spécialisés !

BONNES NOUVELLES

CRC : ce n'est pas le chaos... le mot est trop dur ! Néanmoins, la DR nous concède qu'il y a eu ici et là, quelques maladresses et un sujet de communication.

La réponse est claire : la DR Ouest a fait le choix d'un parcours social, via tous les CHSCT, puis a demandé à tous les Gestionnaires Individuels de recevoir les collaborateurs concernés pour présenter le nouveau dispositif et évoquer tant l'évolution du métier que les règles de remboursement.

Les élus Cfdt veilleront à ce que ce parcours soit respecté ! Faites-nous remonter vos remarques et expériences.

SCANNER : Ils doivent permettre de scanner en petites quantités (10 docs max) et servent pour les échanges de documents entre collaborateurs, filiales, clients et ce, sous forme de PDF. Les utilisateurs plébiscitent et recommandent leur utilisation car il simplifie et fluidifie le travail. Une réflexion est en cours pour doter les grosses agences (ou à plusieurs étages) d'un second scanner ... Pas de délai annoncé !

ATTENTION : Pas de changement pour BDDF opérations, continuez les envois à la plateforme de numérisation.

Une fiche pratique « incontournables » est en ligne.

ALTERNANTS : BNP Paribas ne fait pas de rétention à la poursuite d'études mais, cette année, elle souhaite commencer ses rendez-vous de recrutement plus tôt afin d'éviter la fuite de «talents» !

Les élus Cfdt le réclamaient et ne peuvent que s'en réjouir !

Florence CORNET



02.51.84.53.62.
07.60.47.32.68.

Valérie GUEVEL
POUPARD



02.41.81.53.91.

Pierrick DAVID



02.99.85.47.88.
06.68.19.28.57.

Maryse RICHARD



02.98.98.32.65.
07.61.46.60.38.

Frédérique
CHANTOIN



02.43.60.62.04

Stéphane GOUBIER



02.99.85.47.89.
07.60.47.29.41.

Didier BOUGET



02.99.85.68.92.
06.64.01.62.30.

Hélène MARTINEAU



02.51.84.53.63.
06.99.60.75.27.

Une question, une interrogation ?

Contactez-nous :

CFDT.IRP.DRO@bnpparibas.com

Prochaine Réunion :
vendredi 27 mai 2016